

Communiqué de presse

Mercredi 18 mars

Fin du dispositif Tremplin : la Région sacrifie l'insertion professionnelle

La Région Normandie a récemment annoncé mettre un terme au dispositif de formation professionnel « Tremplin ». Cette décision, qui fragilise les parcours de nombreux Normands vers l'emploi, témoigne d'un désengagement inquiétant de la collectivité dans un domaine pourtant essentiel de l'économie normande. Le dispositif Tremplin avait pour ambition d'accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi vers l'obtention d'une qualification et donc d'un emploi. Supprimer ce levier sans alternative crédible revient à briser l'élan de milliers de bénéficiaires qui comptaient sur cet appui pour construire leur avenir professionnel. Au-delà des normand.e.s qui ne pourront plus profiter de cet accompagnement, les professionnels de la formation se retrouvent également fragilisés et certains centres se trouvent même menacés de fermeture.

Si la Région justifie l'arrêt du dispositif par le désengagement de l'Etat dans le financement du programme, il est nécessaire de rappeler que la gestion d'un budget public est, avant tout, une affaire de priorités. Cette mesure n'est pas une fatalité imposée par le contexte économique, mais bel et bien un choix politique. Plutôt que de réformer le dispositif pour compenser la baisse des financements de l'Etat, la Région choisit purement et simplement de supprimer un outil qui a fait ses preuves, sacrifiant ainsi l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi.

Au-delà de cette décision la méthode utilisée par la Région pose question. En effet, les professionnels concernés ont été informés par mail, seulement trois semaines avant la clôture de l'appel d'offres de la Région, de l'arrêt du dispositif et ce alors qu'ils constituaient leurs dossiers depuis plusieurs mois déjà. Cette décision particulièrement violente et prise sans concertation avec les acteurs concernés traduit le mépris de la Région pour le travail accompli quotidiennement par les professionnels de la formation.

Face à l'urgence de la situation, nous demandons solennellement à la Région Normandie de revenir sur cette décision. Il est impératif d'ouvrir des discussions avec les professionnels du secteur pour trouver une formule qui puisse concilier les contraintes budgétaires de la collectivité avec la poursuite indispensable de ce dispositif. L'insertion ne peut pas être la variable d'ajustement des comptes régionaux.

Rudy L'Orphelin et Laetitia Sanchez, Co-président.e.s du groupe Normandie Écologie

Bénédicte Martin, Conseillère Régionale, membre de la commission emploi, formation et orientation